

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## George F. Dark reçoit la Médaille du Gouverneur général en architecture de paysage 2018

Ottawa – 22 août 2018 – L'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC) est fière d'annoncer aujourd'hui que George F. Dark, OALA, AAAPC, FASLA a été choisi par le jury pour la Médaille du Gouverneur général en architecture de paysage 2018.

La Médaille du Gouverneur général en architecture de paysage (MGGAP) est la plus haute distinction décernée à un architecte paysagiste membre de l'AAPC. La médaille honore les architectes paysagistes exceptionnels dont l'ensemble des réalisations et la contribution à la profession ont eu une incidence unique et durable sur la société canadienne.

George F. Dark, associé principal en design chez Urban Strategies, est urbaniste, architecte paysagiste et membre de l'Ordre de l'Association des architectes paysagistes du Canada et du Council of Fellows of the American Society of Landscape Architects. M. Dark a plus de 40 ans d'expérience en pratique professionnelle. Au cours des 20 dernières années, ses activités ont porté sur l'orientation stratégique du design de projets de revitalisation urbaine à grande échelle, ce qui le place au centre des décisions en matière de design de certains des plus grands projets urbains au Canada. Il est très actif dans les secteurs caritatifs et sans but lucratif ayant présidé le conseil d'administration de la Fondation Evergreen du Canada pendant plus de 12 ans tout en fondant Brickworks, ce qui lui a valu d'être nommé président émérite de l'organisme. M. Dark est actuellement président de la Social Innovation Foundation du Centre for Social Innovation de Toronto et la province de l'Ontario l'a nommé à titre de fiduciaire de la Collection McMichael d'art canadien. Il a été président fondateur du Academic Advisory Council de la Willowbank School of Restoration Arts.

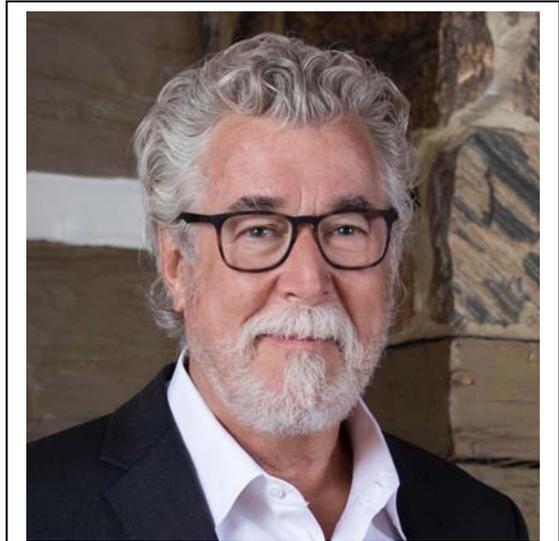


Photo : gracieuseté de galerie d'art McMichael

*L'architecture de paysage joue un rôle significatif, non seulement dans l'exécution des projets, mais dans l'évolution de la politique et des activités qui décideront quels types de lieux, urbains et ruraux, nous avons choisi de créer et de protéger à l'avenir. – George F. Dark*

Selon Nastaran Moradinejad, président de l'AAPC et président du jury pour la Médaille du Gouverneur général en architecture de paysage 2018 :

*C'est avec plaisir que nous décernons cet honneur à George F. Dark, qui voit un potentiel là où les autres n'en voient pas, qui a bâti les fondations de cette noble profession d'architecte paysagiste, qui mentore la prochaine génération d'architectes paysagistes, qui contribue aux secteurs caritatifs et sans but lucratif et qui promeut les objectifs de la profession et de l'association en participant aux conseils d'administration et aux groupes de design. L'engagement de M. Dark envers l'excellence en design et les résultats qui répondent aux besoins du public est ce qui le distingue.*

M. Dark a dirigé plusieurs des œuvres les plus complexes et les plus controversées au Canada, aux États-Unis et à l'étranger, en portant une attention aux plans d'aménagement des villes, aux plans directeurs des universités et aux plans stratégiques concernant l'avenir de vastes paysages régionaux. Il est l'un des communicateurs et stratèges les plus

efficaces de notre profession aujourd'hui et il possède un ensemble unique de compétences qui lui permettent de voir le potentiel dans n'importe quel paysage, d'établir un consensus avec les décideurs et les intervenants, de collaborer avec d'autres disciplines et de trouver des solutions dans le cadre de grands projets complexes que doivent gérer les architectes paysagistes.

M. Dark recevra son prix lors d'une cérémonie qui aura lieu à la résidence du Lieutenant-Gouverneur du Manitoba à Winnipeg le 13 septembre 2018.

-30 -

**L'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC)** est une association professionnelle représentant des architectes paysagistes membres, des membres stagiaires et des membres étudiants en architecture de paysage. À titre de porte-parole de la profession au Canada, l'AAPC défend l'intérêt de ses membres sur des questions comme l'art urbain, le réaménagement urbain, le développement durable, le changement climatique et le patrimoine culturel.

L'AAPC offre à ses membres des programmes et des services qui :

- sensibilisent davantage le public et promeuvent la profession – les outils de communication se composent du site Web de l'AAPC, du répertoire des membres, du bulletin mensuel, des médias sociaux et de LANDSCAPES/PAYSAGES, le magazine national;
- donnent des possibilités de perfectionnement professionnel – l'AAPC tient une assemblée générale annuelle et un congrès, fournit aux membres des informations sur l'industrie et des occasions d'apprentissage professionnel l'année durant et coordonne des programmes et des possibilités de formation continue à l'échelle nationale;
- rendent hommage aux membres et soulignent leurs réalisations au sein de la profession au moyen des prix d'excellence de l'AAPC, des programmes de prix de reconnaissance, de l'Ordre des associés et de la remise de la Médaille du Gouverneur général en architecture de paysage;
- soutiennent la formation et la recherche par l'agrément des programmes de premier cycle et des cycles supérieurs en architecture de paysage, par la reconnaissance de la réussite scolaire et par l'octroi de bourses.

De nos jours, les architectes paysagistes participent à l'aménagement, la planification et la gestion de milieux urbains, ruraux et naturels dans l'ensemble des provinces et territoires du Canada, et dans de nombreux pays. Les architectes paysagistes canadiens sont réputés pour leur vision, leur créativité, leur sensibilité et leur sens pratique dans tous les aspects de leur profession. Ils créent des espaces extérieurs originaux pour les citoyens, tout en protégeant et en améliorant l'environnement. À l'échelle pancanadienne, l'AAPC est le porte-parole des architectes paysagistes et, par l'entremise de ses associations constituantes provinciales, elle encadre la profession par l'octroi de permis et par l'agrément de ses membres.

**Pour de plus amples renseignements :**

Michelle Legault, directrice générale

Courriel : [executive-director@csla-aapc.ca](mailto:executive-director@csla-aapc.ca)

Bureaux : 866-781-9799

12, rue Forillon, Ottawa (Ontario) K2M 2W5

[www.csla-aapc.ca](http://www.csla-aapc.ca)